

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **56 (1920)**

Heft 21-22

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

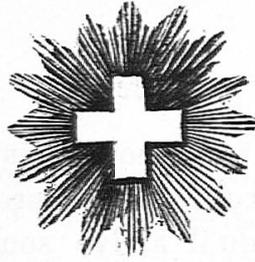
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LVI^{me} ANNÉE

Nos 21-22
Série A



LAUSANNE
29 mai 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Examens des recrues et éducation. — Un déficit de la lecture expliquée. — Les enquêtes de l'Éducateur : 6^e enquête. — Leçons de vision pour préparer les leçons de dessin. — Souscription pour le corps enseignant d'Autriche. — Françoise entre dans la carrière, XVI: Où la jeune Françoise conclut comme une « vieille barbe ».*

Nous attirons l'attention des instituteurs vaudois sur l'annonce « Diplôme spécial... » insérée sur la couverture de ce numéro, et qui a été retardée contre notre gré.

LA GÉRANCE.

EXAMENS DES RECRUES ET ÉDUCATION

Un véritable danger menace le progrès scolaire en Suisse ; nous disons le progrès scolaire, et non le progrès de l'instruction : il y a une nuance. Le Département militaire fédéral fait actuellement une enquête auprès des cantons afin de savoir s'il y a lieu de rétablir les examens de recrues, supprimés pendant la guerre. Si nous en jugeons d'après les quelques opinions émises jusqu'ici dans la presse suisse, il ne serait pas impossible que nous rentrions sous peu dans l'ornière où cette institution déjà vénérable nous avait introduits. Il importe que tous ceux qui ont conscience de ce que signifie pour l'avenir de l'école suisse l'examen des recrues tel que nous l'avons connu élèvent la voix sans tarder pour prévenir l'enlèvement qui nous menace de nouveau.

Il est hors de doute que les examens « pédagogiques » des recrues ont fait faire à l'instruction publique en Suisse un réel progrès dans les années 1880-1900. Ils ont créé une émulation qui fut salutaire au début, tout particulièrement dans certains cantons où l'instruction était autrefois regrettamment négligée. La triste

catégorie des illettrés, véritable monstruosité dans une époque de lumières, a presque disparu, et ne comprend plus que des anormaux incurables. Ainsi qu'il arrive souvent, l'amour-propre a réalisé ce que le simple sentiment du devoir aurait dû accomplir à lui seul.

Ce résultat étant atteint, les examens des recrues sont-ils indispensables pour qu'il reste acquis à l'avenir? Pour l'honneur de notre peuple, de nos écoles et de leurs maîtres, nous ne le pensons pas. La situation à laquelle ces examens ont remédié appartient au passé et ne se reproduira plus; à d'autres temps et à d'autres aspirations, il faut des institutions différentes, animées d'un esprit nouveau.

Car il serait faux de prétendre que les examens de recrues n'ont eu que de bons résultats; sous leur influence, l'enseignement primaire a, en divers cantons, subi une déformation regrettable. Pendant trente ans, on a publié les tabelles de ces examens, classant les cantons par ordre de résultats. Emulation salubre, pensaient beaucoup de gens. Au début, peut-être; mais voyez-en les conséquences par un exemple qui n'est sans doute pas isolé: le canton de Vaud ayant obtenu, en 1896, le dix-septième rang, l'émoi y fut grand, et l'on institua dans toutes les communes, pour les jeunes gens de 16 à 19 ans, des cours d'hiver d'une durée de 60 heures (au lieu de 30), corsés de cours d'été dits caniculaires devant précéder immédiatement l'examen redouté. On mit en jeu l'honneur professionnel des maîtres en publiant le tableau des résultats par commune; et lorsque ce canton obtint un meilleur rang, on y vit l'indice de progrès considérables, sans se demander si un gavage de dernière heure pouvait avoir une valeur réelle et durable, et si ce soi-disant progrès de l'instruction n'avait pas sa contre-partie dans un déficit de l'éducation et dans une fâcheuse limitation de l'horizon intellectuel des enfants et des jeunes gens, et de l'idéal pédagogique de leurs maîtres par surcroît.

De toute la campagne menée en faveur des résultats des examens des recrues, le public n'a, en effet, connu que l'aspect extérieur; mais ceux qui suivent de près l'action de l'école y ont vu des choses insoupçonnées de la masse. Là où le maître n'avait

pas, pour les notes officielles, un dédain qui n'est pas toujours de mise, il est arrivé ceci : la mémorisation pure a pris la place d'honneur ; l'ignorance ou l'oubli de notions en somme secondaires, telles que des noms géographiques ou des faits historiques de peu d'importance, ou bien encore telles attributions d'une autorité, a paru une énormité ; les questions d'arithmétique se sont classées en problèmes de note 1, 2, 3 ou 4, comme si toutes les questions que pose la vie devaient être suivies de la note fatidique ; les sujets d'imagination, peu familiers aux experts fédéraux, ont disparu des cahiers de composition ; l'observation, l'admiration de la nature, ces éléments essentiels de la formation d'une personnalité digne de ce nom, ont été négligées comme ne figurant pas sur le livret de service, pas plus que le dessin, ce *Sésame ouvre-toi* de tant de carrières, ou le chant, ce privilège des âmes nobles, ou encore la grammaire, cette première initiation à la philosophie ! On a laissé pourrir sous la pluie les engins de gymnastique que l'on avait édifiés dans un premier élan (malheureusement mal dirigé) pour la culture physique. On a négligé l'éducation ménagère des jeunes filles : pourquoi s'en soucier, puisqu'elles n'étaient pas astreintes à l'examen des recrues ? On n'a pas donné suite au mouvement d'il y a trente ans en faveur des travaux manuels : pourquoi développer l'habileté manuelle, puisque les experts fédéraux n'en avaient cure ? Enfin, et c'est là le plus grave, le mouvement en faveur de l'enseignement éducatif, qui voulait faire de toute leçon un moyen de culture raisonnée et progressive de l'intelligence et du cœur, fut paralysé dans son essence par la préoccupation du savoir pour le savoir. Bref, l'examen des recrues ayant inspiré l'école complémentaire, l'école complémentaire, à son tour, a déformé l'école primaire en lui infligeant ses méthodes et ses soucis. Dans le petit garçon apprenant à lire, l'inspecteur qui visitait la classe voyait déjà en pensée l'adolescent qu'il faudrait pourchasser plus tard pour que, à l'examen des recrues, il contribue à donner à sa commune un rang honorable dans le district, au district un rang honorable dans le canton, au canton le meilleur rang possible dans la Confédération. Comment résister à cette hantise, quand chaque année les jour-

naux accompagnaient de commentaires aigres-doux la publication du fameux tableau d'honneur, si les résultats ne répondaient pas au désir public ?

C'est pourquoi j'accuse les examens de recrues, et surtout la publicité faite autour d'eux, d'avoir détourné les inspecteurs scolaires de leur véritable mission, qui est de contrôler et de faire progresser l'école primaire, et non l'école complémentaire ; je les accuse d'avoir faussé chez beaucoup de gens, sans en excepter quelques maîtres, la véritable notion de l'éducation ; je les accuse enfin d'avoir provoqué chez nous la création d'une école complémentaire qui est l'opposé de ce que doit être une école d'adolescents, d'en avoir fait une répétition sèche et ennuyeuse des notions primaires, alors qu'elle devrait être une initiation à des connaissances ou bien plus élevées, ou bien plus directement pratiques.

Dans la conférence qu'il a donnée à Lausanne l'année dernière, M. Ferdinand Buisson a fait un éloge quasi enthousiaste de nos examens des recrues et de leur influence sur les progrès de l'instruction en Suisse ; il s'est félicité de leur introduction en France et a déclaré qu'il en attendait beaucoup pour la lutte contre l'ignorance dans son pays. Un de ses auditeurs lui ayant fait remarquer que ces avantages ont leurs revers, qui sont précisément ceux que nous avons énumérés plus haut, M. Buisson lui répondit : « Les examens des conscrits sont une étape nécessaire ; la Suisse a déjà franchi cette étape et je l'en félicite. Il faut que la France la franchisse à son tour. Quant à savoir si nous pouvons faire plus et mieux, nous en reparlerons dans vingt-cinq ans. »

J'ai trop de respect pour M. Buisson pour le contredire sur ce point ; mais si les examens « pédagogiques » des recrues tels que nous les avons connus sont une étape nécessaire, s'il faut vraiment, pour que l'instruction progresse, passer par le stade du drill intellectuel, qu'on laisse, chez nous du moins, appartenir au passé une institution dont l'esprit ne cadre plus avec les préoccupations du présent. L'instruction « suffisante » requise par la Constitution fédérale est mise à la portée de chaque enfant suisse dans les écoles de son canton ; aucun des vingt-cinq Etats de la

Confédération ne songe à rétrograder dans le domaine scolaire ; le peuple ne le permettrait pas et les nécessités économiques non plus. Qu'importe après cela que le niveau moyen de l'instruction se monte ici à 7,5 (total supposé des quatre notes de l'examen des recrues), ailleurs à 8,32, et ailleurs encore à 7,18 seulement ? Nous avons mieux à faire qu'à peser et à soupeser les connaissances mémorisées par nos jeunes gens, à moins qu'on ne trouve un moyen d'apprécier du même coup leur jugement, leur santé morale, leurs goûts esthétiques et leurs vertus civiques. Deux œuvres nous réclament, qui ne retireraient aucun profit du rétablissement des examens des recrues et qui en seraient au contraire gravement compromises :

La première de ces œuvres a précisément pour but de remédier aux maux créés par le drill intellectuel dont nous avons trop souffert : c'est la réforme scolaire qui veut apporter à l'école plus de joie et de santé physique et morale, en créant des sources nouvelles d'intérêt, en adaptant les méthodes à la psychologie enfantine, en cultivant le cœur avec l'intelligence, en faisant pénétrer à l'école un peu de la vie à laquelle elle doit préparer l'enfant.

La deuxième œuvre qui nous réclame, c'est la création d'une école complémentaire totalement différente de celle à laquelle la préparation aux examens des recrues nous avait contraints. Il ne faut pas, lisons-nous récemment dans le *Manuel général*, l'organe de M. Buisson, laisser l'adolescent moralement abandonné. Et c'est vrai cent fois ; mais cessons de faire de l'école complémentaire un raccourci caricatural de l'école primaire ; faisons-y pénétrer les idées générales ; faisons-y place aussi aux spécialisations qui ne sont pas du domaine de l'instituteur ; préparons-y l'homme de métier et le citoyen, mais surtout ne la paralysions pas par la perspective d'un examen tyrannique qui en fausserait à la fois le but et la méthode d'enseignement.

Pour mener à bien les deux œuvres auxquelles nous venons de faire allusion, dix années au moins d'une liberté relative quant aux programmes, aux méthodes et à la nature de certains résultats nous sont avant tout nécessaires. Déjà d'intéressantes innovations sont en voie de réalisation, tant dans le domaine de l'en-

seignement primaire que dans celui de l'école complémentaire. Nous demandons instamment que l'autorité fédérale ne vienne pas les compromettre en obligeant de nouveau l'école primaire à se mouvoir presque exclusivement dans le cadre trop restreint des examens des recrues.

ERNEST BRIOD.

UN DÉFICIT DE LA LECTURE EXPLIQUÉE

M. Michel Epy n'est pas seulement le romancier délicat que connaissent les lecteurs de « Petite âme », de « Petite princesse » et d'autres récits dont le sujet révèle à lui seul un auteur épris des questions d'éducation. Il fut aussi un praticien de l'enseignement resté très préoccupé des « questions de métier », ainsi qu'en témoigne l'article suivant qu'il a bien voulu nous adresser. Pour la plupart de nos lecteurs, l'intérêt en réside moins dans le procédé qu'il préconise, applicable dans les classes supérieures des établissements secondaires seulement, que dans l'analyse des motifs qui l'ont dicté.

Ce serait énoncer des lieux communs que d'énumérer les bienfaits de la *lecture expliquée* : Travail d'analyse, puis de reconstitution, recherche du sens des mots, des phrases, des pages de grands écrivains, exercice d'élocution, élaboration d'idées claires, communauté de travail et compréhension mutuelle entre professeur et élève, la lecture expliquée offre tous ces avantages... et bien d'autres. Mais il est peut-être un de ces avantages que l'on envisage peu, qu'on recherche moins encore et qui m'a toujours semblé particulièrement délicat et important : je veux parler de l'éveil du sens critique. Rien de plus nécessaire. On l'a vu surtout durant ces temps troublés. Que de gens instruits par ailleurs semblent ne pas savoir lire, ne pas savoir en tout cas résister à la piperie des choses imprimées ! Ils sont dépourvus de tout sens critique. Ah ! quand donc apprendra-t-on à l'homme le maniement de ce sens délié, quand l'exercera-t-on à juger par lui-même, à comparer des textes et des idées, à peser des affirmations, à demander des preuves, à constater les lacunes, les exagérations voulues ou les mensonges cachés des choses qu'il lit ? On ne lui apprendra pas cela après dix-huit ans, à l'âge où les habitudes intellectuelles sont formées, mais bien plus tôt, c'est-à-dire à l'âge de la lecture expliquée.

Mais ici intervient une très grosse difficulté : Tout le monde aura remarqué que les questionnaires qui suivent les morceaux de prose ou de vers dans les manuels de ce genre appellent plus l'admiration que la critique de l'élève. Naturellement, on lui demande toujours ce qu'a voulu dire l'auteur, mais on se montre très généralement d'une déférence immense envers cette signification une fois trouvée et dûment comprise.

Et, assurément, la plupart de ces morceaux sont des chefs-d'œuvre ou des extraits de chefs-d'œuvre, et nous, chétifs, nous n'avons qu'à admirer et à tâcher de faire partager notre sentiment à nos élèves. C'est entendu. Notons en passant le mal qu'il y a à n'astreindre l'élève qu'à la recherche et à la découverte de la beauté littéraire ou de la vérité morale des pages qu'il explique et commente. A côté de très grands avantages, cette méthode présente au moins un inconvénient, celui d'être exclusive de toute sincérité dans l'admiration. L'élève sait bien d'avance qu'il *doit* louer ce qu'il lit ainsi. Au surplus, trop de ces morceaux voués ainsi à l'admiration forcée des jeunes gens sont exclusivement littéraires, et, on l'a dit très justement, l'école ne doit pas former des écrivains, mais des hommes, et si possible des hommes avertis. Avertis des beautés des choses que de grands esprits lui montrent, oh ! oui ; avertis des misères et des douleurs que d'autres stylistes lui dépeignent, d'accord ; avertis de l'existence de l'idéal, mieux encore... Mais en tout cela je ne discerne point l'avertissement contre les tromperies, les artifices, les sous-entendus, les réticences, les mille faussetés d'un adroit plumitif. Je ne vois point du tout comment peut s'éveiller et s'exercer le sens critique.

Je n'irai pas jusqu'à préconiser l'introduction de méchantes proses et de sots vers dans un manuel de lecture expliquée. Non, tout de même. Mais ici ferai-je intervenir la description d'une expérience que j'ai faite personnellement au temps où j'avais encore — mettons le bonheur — de présider aux travaux d'une classe de français. Cette expérience n'est pas nouvelle, j'en suis convaincu, mais elle peut être reprise, développée, perfectionnée, et elle s'est montrée pour ma propre classe si féconde que je crois utile de la signaler ici en quelques mots. Il s'agit de faire corriger aux élèves les compositions françaises de leurs camarades. J'ai pensé que l'élève n'aurait aucune fausse honte à critiquer le texte d'un camarade et ne serait pas « sidéré » par la chose imprimée ou par le nom d'un grand auteur. Il exercera donc plus librement son jugement. Et il l'exercera allégrement, car il éprouvera un malin plaisir à trouver des erreurs, des non-sens, des exagérations, de la fausse sentimentalité, des sottises, dans le devoir de son camarade. Il sera, certes, facile de le diriger dans ce sens, mais peut-être plus difficile de l'habituer à chercher les lacunes, à indiquer ce que son camarade aura oublié de dire. Mais en cela il arrivera néanmoins assez vite à découvrir les points faibles grâce à son propre désir de n'être pas en butte à des critiques analogues.

J'ai donc pratiqué cette correction mutuelle, et elle a donné d'excellents résultats.

Pour qu'elle soit féconde, il ne faut naturellement pas l'employer

trop rarement, car chaque fois il serait indispensable de reprendre le procédé à sa base, donner de longues explications, perdre du temps à préparer le terrain, et, en outre, ce ne serait pas en quelques séances de quelques heures par année qu'on éveillerait le sens critique d'une classe d'adolescents.

Une autre condition de réussite est d'appliquer l'expérience jusqu'au bout, de la vouloir totale, de ne rien négliger des conditions matérielles qui peuvent en renforcer l'intérêt. Ainsi, il est excellent de prévenir les élèves au moment de leur donner le sujet. Il est préférable, ensuite et une fois les copies remises et échangées, de les leur faire corriger chez eux, de traiter la chose comme un second devoir à faire qui doit comporter une note. Si l'on est contraint de ne pas donner de devoirs à domicile, on peut faire faire ce travail en classe. Une demi-heure suffirait pour cela. Mais il est meilleur que l'élève ait beaucoup de temps, non pour lire et relire le devoir de son camarade, mais pour réfléchir aux questions qui se posent d'elles-mêmes à son esprit, par la comparaison instinctive qu'il a faite tout de suite entre sa propre copie et celle qu'il a à critiquer.

On voit se dessiner déjà un des grands avantages de cette méthode : Ne cherche-t-on pas en effet de toutes parts à faire travailler l'enfant sous le coup d'un *intérêt* savamment éveillé ? Ne se sert-on pas en toute occasion de son inclination au jeu, de son penchant à l'imitation ? Or, ici on sent bien que l'enfant sera attiré par le travail de critique qui lui est demandé, qu'il appréciera très bien et très vite son propre devoir à la lumière de celui de son camarade et vice-versa.

Mais continuons notre description de la méthode, et nous en verrons apparaître peu à peu tous les effets utiles : Le choix du sujet a une importance capitale. Un sujet d'imagination est naturellement contre-indiqué, puisque les jugements des élèves n'auraient rien — ou si peu — pour se baser. Ils ne pourraient critiquer que le style, et c'est en cela que le procédé est le moins important (en ce qui concerne le style littéraire, s'entend, car pour la *clarté*, la méthode a au contraire de très bons résultats). Les récits personnels, de courses, de voyages, etc., ne sont pas non plus à recommander : la critique en serait malaisée par ceux qui n'auraient fait ni la course ni le voyage. S'il s'agissait cependant d'une course scolaire ou d'une visite de musée faite en commun, on pourrait au contraire expérimenter le sujet, et il sera piquant de voir que les élèves auront des souvenirs plus précis et plus circonstanciés comme critiques que comme auteurs. Personnellement, j'ai été amené à préférer dans ces occasions des sujets plus pratiques : des *projets* de courses, des *rapports* sur tel ou tel événement connu, des

petites dissertations sur une pensée, une maxime, un proverbe.

Je procédais ensuite ainsi : Au moment de dicter le sujet, j'avertissais les élèves de mon intention ; je donnais des exemples de critiques sur des sujets analogues à celui que j'allais proposer ; j'indiquais ensuite le cadre dans lequel devaient se tenir les critiques futurs : Les grands points à retenir étaient toujours la valeur du plan, la discussion des développements et de la conclusion, l'énumération des défauts, les remarques sur le style et l'orthographe, l'appréciation générale. Je faisais laisser la demi-page en blanc pour la place des corrections. Je notais entre qui se faisait l'échange des copies. Le jour de leur seconde remise arrivée, je prenais le temps de les lire moi-même et de les annoter d'une autre encre que celle des élèves correcteurs. Enfin, je consacrais une classe ou deux à faire la critique des critiques. Les deux élèves en cause, auteur et correcteur, avaient la parole et discutaient sous ma direction.

Et voilà une discussion où l'intérêt de l'élève redouble ; il perd de vue qu'il commente un sujet imposé, ce sujet est devenu sien à cause de son double rôle de critique et d'auteur. Le correcteur dira mille sottises ! dites-vous ? C'est certain, mais à tout prendre, il en dira moins comme critique que comme auteur, et son sens critique se sera développé sur des sujets à sa portée, écrits par ses pairs, et donc tout à fait *sur le plan même de ses forces intellectuelles du moment*.

Un semblable exercice, en son double cycle peut comporter quatre notes, trois sur le devoir primitif, une donnée par l'auteur même sur son propre devoir (note rarement trop élevée), la seconde donnée par l'élève critique, la troisième par le professeur. (On peut faire la moyenne de ces trois pour le carnet.) La quatrième note est à donner par le professeur sur le travail de critique.

Tout cela constitue évidemment un très gros travail pour le professeur, mais aussi, une fois l'expérience instituée, répétée, perfectionnée, qu'il est exaltant de voir s'éveiller ces jeunes esprits, de les voir trouver par eux-mêmes des faits, des lois, des rapports, des expressions, des idées qu'ils n'auraient jamais eus que de seconde main au cours de multiples séances de lecture expliquée, qu'ils n'ont jamais en tout cas au cours du devoir que le maître seul lit et critique.

Certes, il ne faut point du tout négliger la lecture expliquée. Rien ne remplace l'étude attentive des bons auteurs. Et l'on remarquera que son utilité grandira en proportion même de l'importance et du sérieux donnés aux exercices de corrections mutuelles, car c'est dans ses morceaux choisis, dans ses manuels de lecture expliquée que l'on verra les bons élèves aller chercher les connaissances, les idées, les notions, les méthodes de critiques (genre de questions posées) qu'il aura à utiliser

pour préparer ses devoirs ou ses corrections aux devoirs des autres.

Je n'ai sans doute rien trouvé de nouveau, et je serais surpris que de nombreux professeurs n'aient pas encore adopté cette excellente méthode des corrections mutuelles, mais j'ai cru bon néanmoins d'appeler l'attention sur ses avantages qui sont plus nombreux que je n'ai pu dire et qui offrent une telle importance à l'heure actuelle, où le sens critique semble plus que jamais faire défaut, où plus que jamais « tout le monde se plaint de sa mémoire et personne de son jugement ».

MICHEL EPUY.

LES ENQUÊTES DE L'ÉDUCATEUR

Pour diverses raisons, nous n'avons pas ouvert d'enquête depuis bientôt deux ans. Un sujet s'offre à nous aujourd'hui qui nous paraît mériter une consultation de nos lecteurs : c'est celui que traite notre article de fond de ce jour, dans lequel nous avons exprimé une opinion personnelle très catégorique, mais qui peut appeler, de la part de beaucoup, des considérations différentes des nôtres. C'est pourquoi nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle et

6^e enquête

dont voici la donnée :

Etes-vous partisan des examens des recrues ?

Si vous en êtes partisan, veuillez justifier brièvement votre opinion et dire notamment si vous désirez qu'ils soient institués de nouveau dans leur forme d'avant-guerre ou avec des modifications.

Si vous désirez des modifications, dites lesquelles et veuillez les justifier.

Estimez-vous indispensable, dans l'état actuel de l'école suisse, que la Confédération exerce un contrôle direct sur les résultats de l'enseignement primaire? Si oui, pourquoi pensez-vous que le contrôle de l'autorité cantonale est insuffisant?

Avez-vous des objections à faire aux raisons avancées contre l'influence des examens des recrues dans l'article « Examens des recrues et éducation » ?

Avez-vous au contraire d'autres raisons à apporter qui corroborent celles que nous avons données ?

Si nos lecteurs veulent bien s'y intéresser, l'enquête que nous ouvrons aujourd'hui sera probablement de longue haleine. Nous préférierions que nos correspondants veuillent bien signer en toutes lettres leurs communications destinées à être publiées, afin de leur donner plus de poids auprès des autorités auxquelles elles seront communiquées.

Nous les prions encore de bien vouloir, par leur concision, nous faciliter la publication du plus grand nombre possible de réponses.

Prière de n'écrire que sur un côté de la feuille.

Rédaction de l'*Educateur*.

LEÇONS DE VISION

pour préparer les leçons de dessin.

Toutes les fois que nous voulons nous rendre compte d'un objet quelconque, nous cherchons instinctivement à établir les rapports entre ses différentes dimensions et les lignes qui en caractérisent l'aspect. A cette fin, nous comparons entre elles les longueurs de ces lignes et lorsque nous disons que l'objet est long, large, haut, court, etc., nous ne faisons qu'exprimer en termes généraux le résultat des mesurages accomplis mentalement. Il en est de même lorsque nous comparons les dimensions de deux ou de plusieurs objets, ou bien lorsque nous déterminons des distances ou des longueurs en nous servant d'une unité de mesure quelconque. La justesse de nos appréciations dépendra de notre capacité de savoir garder le souvenir des impressions perçues par notre œil et de la célérité avec laquelle il est capable de percevoir ces impressions. Plus celle-ci est grande, et plus les différentes impressions que nous comparons entre elles auront de chances de ne pas être effacées. Mémoire visuelle et célérité de perception visuelle sont des facultés sans lesquelles la justesse de l'œil ne s'atteint guère. Chaque méthode, par conséquent, qui a pour but d'affiner notre œil, doit avant tout chercher à développer ces deux facultés en habituant l'élève à concentrer son attention et à réfléchir rapidement.

C'est pour permettre la réalisation de ce principe que M. Wolkoff-Mouromtsoff, peintre russe très connu en Angleterre, critique d'art et auteur d'un magistral ouvrage intitulé : *L'à peu près dans la critique et le vrai sens de l'imitation dans l'art*¹, a conçu ses *Leçons de vision*. Dans le volume auquel j'ai fait allusion, il écrivait déjà : « Ce n'est qu'à la suite de comparaisons même inconscientes que l'œil parvient à découvrir si une ligne est typique ou si elle ne l'est pas. Or, pour comparer, il faut avoir quelque chose à comparer et pour l'avoir il faut se souvenir du vrai que présentent les lignes dans d'autres objets du même genre. »

En quoi consistent ces leçons de vision ? Il faut distinguer le cahier du maître et les feuillets des élèves. Le cahier du maître contient une introduction explicative et un certain nombre de feuillets portent la solution des problèmes posés. Les quarante feuillets destinés aux élèves contiennent, sous une forme concrète, des problèmes dans le genre de ceux-ci : diviser des lignes données en deux parties égales, partager des angles avec une bissectrice, tracer sur une droite un angle pareil à un autre donné comme modèle, arrêter d'un trait une ligne donnée de la même longueur qu'une autre donnée comme modèle, limiter une certaine droite formant angle avec une autre dans une proportion donnée par rapport à un modèle, trouver le centre d'un cercle, etc. Tous ces problèmes

¹ Bergame, Office de l'Institut italien des Arts graphiques, 1913.

doivent être résolus à l'œil d'un bref coup de crayon. Cela fait, il faut immédiatement vérifier à l'aide d'un double décimètre ou d'un rapporteur, de façon à ce que l'œil soit amené à corriger sa propre erreur. Il paraît que l'acuité de la vision et sa justesse se perfectionnent ainsi d'une façon notable et souvent très rapide, de telle façon que soit des enfants, soit des adultes qui, pendant des années ont dessiné faux parce qu'ils voyaient faux, sont arrivés à ne plus commettre d'erreurs de ce genre.

La rapidité de l'attention et de la réflexion, suivie de près par le contrôle objectif, sont une des idées auxquelles M. Wolkoff attache le plus d'importance. Il désire que le laps de temps qui sépare le coup d'œil et la ligne que l'on trace ne dépasse pas quatre secondes. C'est pour habituer l'élève à résoudre les problèmes promptement que les premières planches des exercices contiennent un si grand nombre de problèmes identiques.

Afin de multiplier les expériences qui pourraient être tentées par la méthode de M. Wolkoff, le soussigné est disposé à faire l'envoi gratuit d'un cahier du maître des « Leçons de vision » et, selon les besoins, de 20 ou 30 cahiers des élèves à tout instituteur ou professeur secondaire qui s'engagerait à fournir, pour des statistiques générales, les résultats des expériences faites par ses élèves. Il suffirait que les élèves inscrivent eux-mêmes en « pour cent » l'écart commis dans les trois derniers exercices de chaque série. Cet écart sera, soit celui des millimètres par rapport à la ligne à partager, soit celui des degrés par rapport à l'angle euvisagé. Les feuillets d'élèves portant le sexe, l'âge et les initiales de l'élève seraient à envoyer au soussigné dans les six mois après réception de l'envoi.

AD. FERRIÈRE.

N.-B. — Par ailleurs, on peut se procurer les *Leçons de vision*, de M. A.-N. Roussoff, pseudonyme de M. Wolkoff, chez les principaux libraires ou, à défaut, chez M. Klausfelder, imprimeur à Vevey, pour le prix de 2 francs pour le cahier du maître et 1 franc pour le cahier de l'élève.

SOUSCRIPTION POUR LE CORPS ENSEIGNANT D'AUTRICHE

ouverte par le Bureau de la S. P. R. et les comités des sections cantonales.

Dons reçus :

VAUD. — *Report Fr. 717.* — Société pédagogique vaudoise (par M. Gindroz, caissier), 100 fr. ; E. et M. Apothéloz, Lausanne, 20 fr. ; Mlle Bolay, Crassier, 10 fr. ; Mlle Monthoux, Etoy, 5 fr. ; N. A. H., Lausanne, 5 fr. ; H. Jorand, Bettens, 5 fr. ; Violette Bourquin, Vallorbe, 10 fr. ; L. Berthoud, Dizy, 5 fr. ; R. Lambercy, Châtillens, 5 fr. ; Jeanne Buffat, Rueyres, 5 fr. ; anonyme, La Coudre, 5 fr. ; Mlle Beausire, Arnex-Nyon, 5 fr. ; Mme Mermod, Le Sépey, 20 fr. M. et Mme Stauffer, Bière, 10 fr. ; anonyme, Chavannes, 50 fr. ; Léa RoCHAT, Le Pont, 10 fr. ; L. et O. Cuany, Combremont-le-Petit, 10 fr. ; R. Crottaz, Moille-Margot, 5 fr. ; Louise Magnin-Hoffer, Orbe, 10 fr. ; Mme Paris-Corbaz, Lausanne, 5 fr. ; E. Métraux, Vennes, 5 fr. ; corps enseignant de l'Orient-de-l'Orbe, 40 fr. ; anonyme, Chailly, 6 fr. ; Mlle R. Maillard, Vevey, 10 fr. ; corps enseignant de St-Triphon (par M. Cosendai), 15 fr. ; Milles F. et

M. Reber, Yverdon, 30 fr. ; Mlle A. Pignet, le Sentier, 10 fr. ; A. Porchet, Prévonloup, 10 fr. ; Jeanne Rochat, Derrière-la-Côte, 20 fr. ; S. Aubert, Vuitebœuf, 10 fr. ; Mme et M. Marmier, Villars sur Ollon, 6 fr. ; Agathe Gardaz, Villars-le-Terroir, 3 fr. ; Rosalie Baudat, Tuileries de Grandson, 20 fr. ; Alice Guignard, Allaman, 5 fr. ; L. C., Lausanne, 50 fr. *Total Fr. 1257.*

NEUCHÂTEL. — *Report Fr. 89.* — Corps enseignant primaire du Val de Ruz, 148 fr. ; corps enseignant de Rochefort, 15 fr. ; Jeanne Jacot, Chaux-de-Fonds, 10 fr. *Total Fr. 262.*

JURA BERNOIS. — *Report Fr. 60.* — P. Huguelet, maître secondaire, Reconvilier, 5 fr. *Total Fr. 65.*

GENÈVE. — *Report Fr. 122.*

FRIBOURG. — Louis Etter, Lugnorre-Vully, 10 fr.

Total général, fr. 1716.

Lausanne, le 21 mai 1920.

Le Caissier,
E. VISINAND.

La souscription sera close dans le prochain numéro.

Françoise entre dans la carrière.

XVI

Où la jeune Françoise conclut comme une « vieille barbe ».

Tu ne connais pas Rigaud dit, « Rigolo », oncle Rabat-joie ? C'est dommage, il ferait tes délices. Rigolo est un type et sa popularité s'étend au loin, du quartier grouillant où il habite — sur le trottoir, de préférence — aux jetées où il villégiature en pêchant la sardine, par des procédés à lui dès que le temps s'y prête, c'est-à-dire à peu près tous les jours et quand il a des loisirs, c'est-à-dire très souvent, vu qu'il se les octroie volontiers lui-même. Rigolo se reconnaît à ce signe particulier qu'il méprise la vanité des accoutrements. Dès sa plus tendre enfance, il a remarqué que les vêtements sont cause de mécomptes : les souliers s'usent si on marche avec ; ou bien le pied grandit trop vite et ils nous font mal. Rigolo les a rejetés comme instruments de torture. Il va en savates, quand il ne va pas nu-pieds.

Quant aux vêtements, à force d'être giflé pour les accrocs, secoué pour les taches, malmené à chaque petit accident, il a préféré y renoncer. Qu'il neige, grêle ou vente, sous le soleil et sous la bise, vous rencontrerez Rigolo invariablement vêtu d'un soupçon de maillot et d'un rien — deux doigts — de culotte tout au plus, juste ce qu'il faut pour satisfaire la morale publique et les préjugés. La peau de Rigolo est, d'ailleurs, d'un si beau ton de bronze mêlé d'or, qu'elle lui tient lieu — pour l'œil — de chausses et de pourpoint. Et c'est au moins une étoffe bien à lui qui ne coûte rien à personne, qu'il égratigne et troue à son gré et sans risques pour ses oreilles. Rigolo est très diversement jugé. Des deux opinions, laquelle est la bonne ? Les mamans qui aiment les enfants propres, obéissants, les souliers brossés et le langage idem, disent à leurs petits : « Je te défends de fréquenter Rigaud, c'est un vaurien ! » Et il trouve toujours, à sa suite, une horde de gamins qui le contemplent comme un dieu. Les pro-

priétaires disent à leurs chiens, au temps des cerises et des pommes : « Veillez et aiguisez vos crocs. Il rôde dans les environs un certain Rigaud, qui chasse volontiers les fruits du prochain ». Et quand il apparaît sur le mur, les chiens lui font fête et le lèchent pendant qu'il remplit ses poches. Certains garnements qui ont eu à faire à ses poings en matraque le regardent de travers, mais les filles lui sourient et toutes envient furieusement Riquette, sa « bonne amie » parce qu'il lui donne toutes sortes de choses : des cailloux incrustés d'or et de diamant qu'il ramasse sur les grèves, des fraises, quand elles mûrissent dans les bois, des chalumeaux taillés dans une tige, des corbillons faits d'une écorce repliée.

Il n'y a que les maîtres d'école pour être d'accord. Rigolo est la terreur des maîtres et, à la rentrée de septembre, aux changements de classe, c'est à qui le repassera à son voisin.

« Rigolo » est le garnement dont l'activité ne commence que derrière la porte de l'école quoiqu'il soit le plus empressé à jouer des coudes et à se frayer un passage dans le groupe compact tassé au portail pour gagner les classes comme on monte à l'assaut ; il semble — enfermé entre les quatre murs d'un local scolaire — un renard pris au piège et qui, farouche, cherche à se dégager sans y laisser ni poil ni patte. En liberté, Rigolo est pittoresque, intéressant, vivant. A l'école, c'est une créature hargneuse, passive, mal avisée, redoutée. Taloches, remontrances, encouragements, pensums, tous les maîtres et maîtresses ont épuisé sur lui tous leurs procédés éducatifs. Inutile de te dire, oncle Rabat-joie, qu'ils y ont usé leur patience, émoussé leurs principes. Je ne connais guère que l'Oracle pour l'avoir, quinze jours durant, domestiqué. Mais je penche à croire que si l'Oracle ne s'était pas intéressé si ardemment aux perchettes et aux sardines de Rigolo, Rigolo n'aurait accordé aucune espèce d'attention aux exigences et aux leçons de l'Oracle.

Toujours est-il que son brave homme de maître réintégré dans ses fonctions, mon Rigolo est retourné tout aussitôt à ses mœurs sauvages et a recommencé à partager son temps entre les escapades, les « actes d'indiscipline » et les comptes à régler sous forme de « lignes » et de « verbes à conjuguer ». Rigolo est honnête à sa manière : il paie rubis sur l'ongle et met son amour-propre à ne pas lésiner. Je le trouvai, l'autre jour, — étant allée requérir sa mère pour une lessive prochaine, — juché en équilibre instable sur un coin d'escabeau et gribouillant à tour de bras un torchon de papier. Avec une joie féroce, il affirmait, pour la quarantième fois, — car il poussait la conscience jusqu'à numéroter, — qu'il était un élève désobéissant, paresseux, inattentif, insupportable. Sa plume, lancée comme un dard, le proclamait en hiéroglyphes de plus en plus indéchiffrables au milieu d'un véritable marécage d'encre et de taches de graisse.

— Voilà du beau travail, vraiment ! Ne sais-tu rien faire de mieux ? lui décochai-je.

Un sourire diabolique flamba dans ses yeux :

— C'est exprès... C'est pour « le faire aller ». « I » se met en colère quand on écrit mal.

— Quand je vous dis qu'y nous fera tous sécher sur place et mourir à la peine ! a geint sa vénérable mère en le gratifiant d'une bourrade.

Rigolo a esquivé la bourrade et mis le point final à son pensum sous la forme d'un parafe insolent.

Les choses ne pouvaient aller ainsi plus longtemps. Cela a fini par se gâter. C'est la faute d'une leçon de géographie. Le maître n'a-t-il pas eu l'idée saugrenue d'entretenir ses élèves des expéditions polaires. Au début, cela n'allait pas trop mal. Rigolo avait sur son pupitre de quoi occuper ses loisirs : une couveuse pour asticots, établie suivant les données de la science la plus moderne et un roman de haut ragoût *Jack le bandit*, acheté le matin même moyennant trente centimes de pénibles économies. Puis, il y eut les gravures. Pas bêtes, les gravures du maître. Cela permet de s'agiter, de s'exclamer, de faire du bruit, sous prétexte de mieux voir, ou de repasser l'objet à un camarade.

Rigolo, qui a tous les talents, a déjà fait le pingoin, puis l'ours. Ses voisins jubilent. Maintenant, ce sont des banquises, les vagues figées des régions arctiques qui défilent. Rigolo les regarde avec attention, puis soudain : « Ah... ah... atchoum !!! a at... choum ! » Par dix fois un éternuement formidable lui secoue les épaules. Et ça recommence ! et ça n'en finit plus.

Un rire convulsif a gagné tous les élèves. La voix du maître dans cette rumeur collective n'est plus qu'un vague tintement de clochette fêlée.

— Rigaud ! tu resteras à 4 heures, j'ai deux mots à te dire en particulier.

— Msieu... c'est pas ma faute... c'est... c'est ces cartes... j'mai-t-enrhumé !

— Justement... je veux t'offrir quelque chose pour ton rhume, ponctue le maître qui, cette fois, tourne les rieurs de son côté.

Ce n'est plus de la plaisanterie. La mère Rigaud attend son fils à quatre heures, à la buanderie, pour rapporter à la maison le linge mouillé qui pèse lourd. Des pensums, tant qu'on veut, des retenues ce n'est pas de jeu.

Bon gré malgré, il a fallu en passer par là. La mère Rigaud a fait « les foudres ». Et le soir, entraînant son galopin par l'oreille, elle l'a conduit chez le maître, faire des excuses.

Le maître était à son jardin, qui est un beau jardin de banlieue, où les salades et les choux s'alignent en parallèles impeccables, encadrés par des espaliers dressés en position de garde à vous. Les bordures d'œilletons roses y tracent des arabesques géométriques, toutes vibrantes d'insectes en bonne fortune. Et les abeilles, ivres des essences parfumées, et alourdies de l'or des pollens, s'évalent des grands lys, rayant l'espace de zigzags éblouissants.

Le maître est là, un maître nouveau que Rigolo regarde ahuri. Là, tout obéit à la main qui guide, tout comprend l'intention de l'esprit qui dirige, tout collabore joyeusement à la tâche commune qui est de fleurir et de porter fruit. Là, le maître est vraiment maître et se console de tant de labours rudes, de tant de semailles étouffées en germe, de tant de principes appliqués en vain.

Rigolo ne reconnaît pas son maître, sous ce tablier vert et ce chapeau défoncé. Et le maître ne reconnaît pas Rigolo, dans ce gamin penaud qu'une femme traîne par le col comme un âne récalcitrant et qui protège son museau pleurnichant d'un bras replié en équerre, tout en glissant autour de lui un regard surpris et intrigué.

— Je vous l'amène pour qu'il vous demande pardon ! A-t-on jamais vu un garnement pareil ! manquer de respect ainsi, Monsieur ! Moi qui l'ai attendu

jusqu'à cinq heures du soir et qui ai dû traîner seule le char ! que j'en crèverai, que je lui dis tous les jours.

— Oui... oui... c'est un garçon terrible... Pourtant, il a du bon... Puisque tu es là, tiens-moi un instant ce tuteur que je rattache cette branche.

— Je me demande ce que je vais en faire.

— Les salades ont de la peine à venir... ces diables de « fil de fer » ont fait du mal cette année.

— Et qu'il devient insolent, maintenant !

— Sans doute. D'autant plus que c'est une année de hannetons, l'an prochain, et que les vers blancs...

La conversation continue une bonne demi-heure. Le maître a eu le temps d'arroser un beau carreau de haricots, — Rigolo a porté les arrosoirs, — d'offrir du sirop de framboises « du jardin » avec une eau fraîche comme glace, de faire tout l'historique de ses plantations et de son rucher... Enfin la mère Rigaud s'est avisée que sa soupe ne cuisait pas pendant ce temps.

Ils sont rentrés.

— C'est pas un maître ça ! c'est pas un maître, maugréait la mère Rigaud tout le long de la route. Du sirop de framboise ! Je t'en aurais f.... offert, moi du sirop de framboises ! A coups de trique sur le derrière, oui !

Rigolo, lui, ne répondait rien.

.....
— Dis ! Rigolo ! on le « fait aller » hein ! le vieux, aujourd'hui ? lui crie un copain, le lendemain matin, au seuil du préau.

Mais Rigolo, amer, désenchanté, revenu des grandes illusions, portant sur ses épaules le poids des suprêmes déceptions :

— Le vieux ?... Pas la peine... Y s'en f..t.

.....
Je me suis efforcé, dit le père Girard, d'éviter, autant que possible, tout châ-
timent et toute récompense.

Père Girard, qui portais en toi ta lumière et ton génie et dont la science s'appelait bonté et compréhension, Françoise te salue et te vénère ! Vénérer les vieilles barbes, c'est un hommage rare et difficile pour la jeunesse d'aujourd'hui.

FRANÇOISE.

L. H.

Congrès de Neuchâtel. — Nous avons les meilleures nouvelles de la préparation du Congrès des 16 et 17 juillet ; les Commissions travaillent ferme, l'impression des rapports est si avancée qu'on a bon espoir de les faire parvenir avant le 15 juin aux membres de la S. P. R.

L'*Educateur* du 26 juin publiera le rapport d'activité du président et celui du rédacteur en chef.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur.

Les membres du personnel enseignant primaire qui se proposent de prendre part aux épreuves pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur, sont invités à se faire inscrire auprès du Service de l'Enseignement primaire avant le 5 juin prochain.

Ces examens n'auront lieu que si le nombre des candidats est de cinq au minimum.

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS. — **Lausanne:** classe de **Montherond**: fr. 2600 à 3400 suivant années de service dans le canton, plus prime de 50 à 320 francs pour années de service dans la commune de Lausanne. Retraite communale supplémentaire éventuelle. Logement, jardin et 4 moules de bois à charge de chauffer la salle d'école. S'abstenir de toute démarche personnelle; 4 juin. — **Vevey**: fr. 3200 à 3800 pour toutes choses. Obligation d'habiter le territoire de la commune. 11 juin. — **St-Georges**: fr. 2600; logement, jardin et plantage; 14 stères de bois et 100 fascines, à charge de chauffer la salle d'école; 11 juin. — **Neyruz**: fr. 2400, logement, jardin et plantage; 11 juin. — **Lucens, classe primaire supérieure**: fr. 3600 pour toutes choses; 11 juin. — **Le Mont s. Lausanne**: fr. 2400; logement et jardin; 11 juin.

INSTITUTRICES PRIMAIRES. — **Lausanne:** plusieurs places en ville: fr. 2400 à fr. 3000 pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, plus prime de fr. 35 à fr. 230 pour années de service à Lausanne. Retraite communale supplémentaire éventuelle. Obligation d'habiter le territoire de la commune de Lausanne. S'abstenir de toute démarche personnelle; 4 juin.

Ogens: fr. 1700; logement, jardin et plantage; 1 juin. — **Vallorbe, classe de développement**: fr. 2300 à fr. 2450 pour toutes choses. — **Ballens**: fr. 1700, plus fr. 250 pour indemnité de logement et de jardin; 11 juin.

Maîtresses spéciales. — **Renens, maîtresse de travaux à l'aiguille** (30 heures d'enseignement par semaine, au maximum): fr. 1800, plus logement; augmentations cantonales pour années de service et allocations de renchérissement. La nomination sera faite à titre provisoire et pour une année; 8 juin. — **Le Mont s. Lausanne, travaux à l'aiguille** (12 h. par semaine): fr. 600 pour toutes choses; 11 juin.

La publication

Statistique des écoles suisses 1911-12

complète, en trois volumes, peut être retirée, à compter aujourd'hui, à l'ancien dépôt (librairie A. Francke, Berne), aux prix réduits suivants :

Vol. 1 et 2 (ne se vendent pas séparément), à Fr. 10.—

Vol. 3, à Fr. 3.—

Vol. 1-3, à Fr. 12.—

Berne, le 29 avril 1920.

O.F. 3003 B

Département fédéral de l'Intérieur.

Préparons le 1^{er} Août

Le grand succès de cette fête sera :

LIBRE HELVÉTIÉ

Paroles d'Eugène RAMBERT

Musique de

E. JAKUES-DALCROZE

Voilà deux noms aimés, entre tous, du public romand, et qui dispense de toute recommandation. Ce superbe chant, avec son texte enflammé, d'une saisissante actualité, d'un souffle patriotique puissant, d'une mélodie très entraînante, d'un accent noble et généreux, ne tardera pas à devenir aussi populaire que le *Cantique Suisse*.

Pour chant et piano. Fr. 2.—

Pour Chœur d'hommes, partition » 0.40

(Peut être exécuté avec accompagnement de piano.)

Grand choix en tous genres de CHŒURS PATRIOTIQUES

Dans les réunions, banquets, etc., chantez les

Dix Chansons Villageoises

Musique de G. Waldner.

Paroles de M. Chamot.

J'y suis' tant bien. — Boire son verre. — Mon chalet.

La montée des vaches. — Les boueyrons.

Le ramasse-pompons. — Le lac de Bret.

Le vin de Gollion. — Les yeux bleus de ma bonne amie.

L'amoureux de la Julie.

Un album pour chant et piano : Fr. 5.—

FOETISCH FRÈRES (S. A.), éditeurs

Lausanne, Neuchâtel, Vevey, Paris.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — Nos 23-24.

LAUSANNE, 12 juin 1920.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 4 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 4 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

LES

Chefs-d'Œuvre qu'il faut lire

45 ct. le volume

Cette très intéressante collection comprend notamment :

- | | |
|---|--|
| <p><i>Gérard de Nerval.</i> Sylvie. — La Main enchantée.
<i>Béranger.</i> Chansons.
<i>Balzac.</i> Mercadet, homme d'affaires
<i>Shakespeare.</i> Le Roi Lear.
<i>Balzac.</i> La Paix du ménage. — Adieu. — Le Réquisitionnaire.
<i>Musset.</i> Carmosine. — Fantasio.
<i>Corneille.</i> Le menteur. — Nicomède
<i>Regnard.</i> Les Folies amoureuses. — Le Bal.
<i>Musset.</i> André del Sarto. — Il ne faut jurer de rien.
<i>Benj. Constant.</i> Adolphe.
<i>Calderon.</i> La Dévotion à la Croix.
<i>Schiller.</i> Guillaume Tell.
<i>Marivaux.</i> Les Fausses Confidences.
<i>Schiller.</i> Jeanne d'Arc.
<i>Molière.</i> Les Fourberies de Scapin. — Georges Dandin.
<i>Chateaubriand.</i> Rome. — Athènes. — Jérusalem.
<i>Shakespeare.</i> Le Songe d'une nuit d'été.
<i>Epictète et Marc-Aurèle.</i> Manuel du Stoïcien.
<i>Ronsard et son Ecole.</i> Les Poètes de la Pléiade.
<i>Euripide.</i> Iphigénie en Aulide. — Electre.
<i>Voltaire.</i> Le Siècle de Louis XIV.
<i>Molière.</i> Le Mariage forcé. — Sganarelle. — Amphytrion.</p> | <p><i>Chateaubriand.</i> Le Génie du Christianisme.
<i>Molière.</i> M. de Pourceaugnac. — L'Amour Médecin.
<i>Balzac.</i> L'Elixir de longue vie. Un drame au bord de la mer.
<i>Shakespeare.</i> Le Marchand de Venise.
<i>Montaigne.</i> Les Essais.
<i>Mme de Staël.</i> Corinne ou l'Italie.
<i>Swift.</i> Voyages de Gulliver.
<i>Diderot.</i> Lettres de Mlle Volland. — Le Neveu de Rameau.
<i>Virgile.</i> Les Bucoliques et les Géorgiques.
<i>Sedaine.</i> Le Philosophe sans le savoir
<i>Goethe.</i> Les Souffrances du Jeune Werther.
<i>Homère.</i> Les Batailles de l'Iliade.
<i>Molière.</i> L'Ecole des Femmes. — Critique de l'Ecole des Femmes.
<i>Chamfort et Rivarol.</i> Les hommes et les choses au XVIII^e siècle.
<i>Aristophane.</i> Les Oiseaux-Plutus.
<i>Marivaux.</i> Les Surprises de l'Amour.
<i>P.-L. Courier.</i> Lettres de France et d'Italie.
<i>Sophocle.</i> Oedipe roi. Antigone.
<i>Bossuet.</i> Ses plus belles Oraisons funèbres.</p> |
|---|--|

Vous pouvez vous procurer ainsi les

Chefs-d'œuvre de la littérature

et vous constituer la plus charmante des Bibliothèques. Très jolis volumes d'une impression très soignée sur beau papier.